



NÉGOCIATION SALARIALE 2023 CHEZ RENAULT S.A.S.

LA CGT RENAULT NE SIGNE PAS L'ACCORD

Une inflation générale à 6%, et concernant les produits de première nécessité à 15%, l'entreprise Renault poursuit sa politique de rigueur vis-à-vis des salarié-es.

Toujours dans la même logique, les salarié-es sont avant tout des coûts fixes pour notre direction générale.

Leurs représentants, les ressources humaines, lors de la négociation avaient bien appris leur leçon : « **On ne lâche rien !** ». D'après leurs propos, l'entreprise est en convalescence et il faudra « **continuer à maintenir des salaires trop lourds d'autant plus que la concurrence est rude.** »

Mais de quoi parle-t-on ?



La richesse de l'entreprise, ce sont les salarié-es qui créent de la valeur et certainement pas les principaux actionnaires qui attendent avec impatience les résultats financiers. Il est utile de rappeler que l'état et son ministère des finances se trouvent au premier

rang pour réclamer des dividendes bien plus que de raison !

Avec 5% de budget pour les augmentations de salaire, Renault reste bien éloigné du peloton de tête des entreprises attractives.

Qui peut souhaiter venir travailler chez Renault avec un salaire débutant à 1380 € mensuel pour un Agent Productif Renault ?

Les APR doivent, au détriment de leur vie

privée, être volontaires pour des heures supplémentaires, les samedis travaillés, voire le dimanche, à l'exemple de la DLPA Villeroy. Cette situation n'est pas acceptable dans un pays dit « développé » et dans une économie du 21^{ème} siècle. Aujourd'hui beaucoup de salarié-es redeviennent des tâcherons avec un salaire indécent !

Mensonge de la communication de la direction !

Dans la presse et à grand coup de médias, la direction affirme que chez Renault, les salariés recevront 110 € nets au minimum.

Dans les faits, comment est calculée cette somme ?

Cette somme est calculée sur l'augmentation générale du salaire d'un APR de 4%, soustraction faite des cotisations sociales, ajouté à la Prime Partage de la Valeur de 700 € divisée par 12 mois. Cette prime concernera 100% des APR, 97% des ETAM et 34% des cadres.

Il faudra donc percevoir un salaire brut annuel inférieur à 3 fois le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (soit 59 550 €, en 2022).

Dans une période où le gouvernement et le patronat, prétextant un déficit de notre système de retraite par répartition, il est inadmissible de proposer et de défendre une Prime Partage de la Valeur non soumise à cotisations sociales tant pour les salarié-es que pour la contribution de l'entreprise.

Si le montant de la PPV proposé chez Renault (700 € versés en 2 fois : 400 € en février et 300 € en octobre), s'était traduit en salaire, cela aurait pu augmenter le budget des AGS (Augmentation Générale des Salaires) de 3% pour les APR et les ETAM.

Un budget peau de chagrin pour toutes les Catégories Socio-Professionnelles :

Agents Productifs Renault

- ✓ Augmentation Générale des salaires : 4%
- ✓ Augmentation Individuelle : 0,5%
- ✓ Application des accords reconnaissance : 0,3%
- ✓ Evolution de l'ancienneté : 0,2%

Ces deux dernières mesures ne sont pas un geste volontaire et négociable mais des évolutions obligatoires dont l'entreprise ne peut y déroger.

Les mesures individuelles ne concerneront que 75% des APR. Elles seront versées sur le salaire d'avril.

- ✓ Blocs de compétences et promotions
 - Accompagnement des parcours professionnels
 - Pour les coefficients inférieurs à 185, l'attribution de blocs pour arriver au 185 (à la main de la hiérarchie).
- ✓ Compléments de carrière
 - 15€, 20€, 25€

Des mesures individuelles à l'appréciation seule de la hiérarchie, cela en dit long...

La politique salariale de Renault est injuste et inégalitaire. Les salarié-es vivent une période difficile et réclament des Augmentations Générales de Salaire à hauteur de l'inflation pour ainsi permettre de rétablir leur pouvoir d'achat.

L'année 2023, de l'avis de l'ensemble des experts, sera une année de très forte inflation.

Depuis janvier, les salarié-es assistent à une envolée des prix du gaz de 15%

Employés Techniciens Agents de Maitrise

- ✓ Augmentation Générale des salaires : 3%
- ✓ Augmentation Individuelle : 1,5%
- ✓ Application des accords reconnaissance : 0,3%
- ✓ Evolution de l'ancienneté : 0,2%

Tout comme pour la population APR ces deux dernières mesures ne sont pas un geste volontaire et négociable mais des évolutions obligatoires dont l'entreprise ne peut y déroger.

Les mesures individuelles ne concerneront que 85% des ETAM. Elles seront versées sur le salaire d'avril.

- ✓ Augmentations, promotions et ancienneté pour la population ETAM
 - 2 à 6%
 - Prime de performance pour 70% des ETAM de 400€, 700€, 1000€

Seule la hiérarchie tranchera.

et de 15% de l'électricité en février. Le prix des carburants continue d'exploser et la grande distribution annonce une forte inflation sur l'alimentaire.

Ce ne sont pas les résultats de la négociation des salaires chez Renault qui affaibliront le mécontentement !

Les syndicats CGT Renault, après consultation de ses adhérents, ont décidé à la majorité des votes, de ne pas signer l'accord salarial 2023.

Aujourd'hui, il est urgent d'en discuter dans les ateliers et bureaux car il n'est plus acceptable d'adhérer aux erreurs de nos dirigeants.

Cadres

- ✓ Augmentations individuelles et promotions : Budget à 5% pour seulement 90% de la catégorie (augmentation minimum de 2%). 10% des Cadres n'auront pas d'augmentation salariale.
- ✓ Part variable : 100% des cadres en bénéficieront puisque c'est un élément du salaire.

Comme pour les autres salariés, des mesures individuelles pour les cadres, à la seule main de la hiérarchie.

Et Pendant que certains se gavent sur le dos des salariés du groupe, au travers de leurs augmentations de salaire excessives, de parts variables, de milliers d'actions gratuites et de leur retraite chapeau financée par le Groupe Renault, il est grand temps que les Renault s'expriment collectivement.



Nous, Salarié-es Renault, voulons vivre de notre travail !

Compte-tenu de l'inflation, Il y a urgence à rouvrir les négociations pour de véritables augmentations de salaire et non pas pour des primes aléatoires !